Ukraine - Déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et de la Pologne

(Lodz, 01 mars 2022)

À l'occasion de notre réunion du Triangle de Weimar à Lódz;, nous, ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, de la France et de la Pologne, condamnons avec la plus grande fermeté l'invasion non provoquée de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie, en violation flagrante de la Charte des Nations unies. Nous condamnons également la participation de la Biélorussie à cette agression contre l'Ukraine et appelons Minsk à respecter ses obligations internationales.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine constitue la menace la plus grave pour la sécurité euro-atlantique depuis des dizaines d'années. Nous déplorons les pertes humaines tragiques, les immenses souffrances humaines et destructions causées par les actions russes.

Nous exigeons que les autorités russes cessent immédiatement leurs opérations militaires et retirent sans conditions l'ensemble de leurs forces et de leur matériel militaire de la totalité du territoire de l'Ukraine.

Nous réaffirmons notre soutien constant à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays dans ses frontières internationalement reconnues.

Nous saluons la réaction rapide, unie et déterminée de l'Union européenne (UE) et de l'ensemble de ses Etats membres, avec l'adoption de mesures de restriction nouvelles et étendues. Ces sanctions sans précédent, coordonnées avec nos partenaires et nos Alliés, proportionnelles à l'ampleur des violations du droit international et des principes fondateurs de la sécurité européenne, auront des conséquences profondes et durables pour la Russie.

L'Allemagne, la France et la Pologne saluent l'unité et la confiance dont a fait preuve la communauté transatlantique au cours des dernières semaines pour trouver une solution diplomatique. Nos pays sont unis, aux côtés de nos autres Alliés, pour se défendre mutuellement, conformément à l'Article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Ils continueront de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la défense de l'ensemble des Alliés. Nous avons pris des mesures pour renforcer notre contribution à la posture de dissuasion et de défense dans l'est de l'Alliance et nous sommes prêts à répondre à toute éventualité. Nos mesures sont et demeurent préventives, proportionnées et non susceptibles de provoquer une escalade.

Nous restons très préoccupés par la menace que peut représenter l'agression militaire russe

pour la vie des Ukrainiens et de nos ressortissants restés en Ukraine, ainsi que pour la sécurité et la sûreté du personnel de la mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont certains membres se trouvent toujours dans le pays. Nous considérons que la Russie est responsable de leur sécurité.

Nous reconnaissons les aspirations européennes de l'Ukraine et son choix de l'Europe. Nous sommes prêts à soutenir l'Ukraine, son gouvernement et sa population dans ce moment difficile et vital, sur les plans économique et financier, en fournissant du matériel militaire et humanitaire, ainsi qu'en envoyant des messages politiques forts à tous les niveaux possibles, de manière bilatérale et dans les organisations internationales. À cet égard, nous saluons la décision adoptée le 27 février par le Conseil de l'Union européenne de mettre en place des mesures d'assistance pour soutenir l'Ukraine au titre de la Facilité européenne pour la paix pour un montant de 500 millions d'euros, ce qui contribuera à renforcer les capacités et la résilience des forces armées ukrainiennes.

Nous réaffirmons la détermination de l'Allemagne, de la France et de la Pologne à renforcer l'association politique et l'intégration économique de l'Ukraine avec l'Union européenne et son marché intérieur. Nous exprimons notre soutien à la politique de la porte ouverte de l'OTAN, ainsi qu'à sa coopération politique et pratique avec l'Ukraine dans le domaine de la défense, dans le but d'aider ce pays à développer ses capacités et sa résilience. Nos pays se tiennent aux côtés de la population ukrainienne et de ses institutions et représentants élus démocratiquement.

L'Allemagne, la France et la Pologne, qui assurent actuellement respectivement la présidence du G7, de l'UE et de l'OSCE, partagent une responsabilité particulière dans le maintien de la paix, de la stabilité et de la prospérité sur le continent européen. Nous soulignons que la diplomatie reste la meilleure voie à suivre dans la situation sécuritaire actuelle. Nous regrettons le refus et le rejet par la Russie de l'ensemble de nos efforts diplomatiques, y compris dans le cadre de l'OSCE. Nous réaffirmons que les principes énoncés dans l'Acte final d'Helsinki et les documents ultérieurs de l'OSCE restent les fondements de l'architecture de sécurité en Europe. Rien ne peut justifier, sur le territoire de l'OSCE comme partout ailleurs, de recourir à la violence armée et à l'agression contre des Etats souverains pour résoudre des tensions géopolitiques./.

Quelle / Source / Źródło: https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ukraine/evenements/article/ukraine-declaration-conjointe-des-ministres-des-affaires-etrangeres-de-la (Accessed 20 April 2022)